



Cette formation vise l'acquisition des compétences nécessaires à l'encadrement et à la gestion RH d'apprentis dans des secteurs d'activités tels que le bâtiment, l'alimentation, la fabrication et les services.

Objectifs de la formation

Connaître les conditions et les modalités du recrutements, de l'encadrement et réunir toutes les conditions favorables à la transmission des savoir-faire aux apprentis de l'entreprise

Au programme

LA RELATION TUTEUR / APPRENTI

- Déterminer ses besoins de recrutement
- Savoir accueillir et intégrer son apprenti
- Concevoir un parcours de compétences en lien avec le référentiel du diplôme préparé par l'apprenti
- Former et évaluer l'apprenti
- Identifier les fondamentaux de la communication
- Motiver son apprenti

LE CADRE JURIDIQUE

- Déterminer les conditions pour être apprenti
- Définir le contrat d'apprentissage, déterminer la procédure de dépôt auprès de l'OPCO et la durée des contrats d'apprentissage
- Déterminer les rôles et engagements de l'employeur ainsi que les formalités à accomplir
- Connaître le pouvoir disciplinaire et définir les sanctions

Méthodes pédagogiques

Ressources interactives, quiz, documentations visuelles, vidéos, des livrets et documents téléchargeables.

Modalités d'évaluations

Quiz, évaluation.

Tarifs

210 €

Financer ma formation

Vous êtes Travailleur Non salarié (TNS) avec une activité principale artisanale : Chef d'entreprise individuel (EI) ; Micro-entrepreneur ; Gérant associé unique d'EURL ; Gérant associé majoritaire de SARL, Conjoint collaborateurs ; Conjoint associés ou auxiliaires familiaux. Financement par le FAFCEA - Fonds d'Assurance Formations des Chefs d'Entreprise Artisanale.

+ d'infos : www.fafcea.com

Vous êtes assimilé salarié ou salarié : Vous êtes Gérant associé minoritaire ou égalitaire de SARL ; Gérant non associé ; Président ou Directeur Général de SASU ou SAS ou salarié d'une entreprise. Financement par votre OPCO qui dispose de ses propres procédures (délai de dépôt, plafond horaire, subrogation, ...).

Pour connaître les démarches à engager : www.travail-emploi.gouv.fr

Vous êtes Demandeur d'emploi : Pour bénéficier d'une aide au financement de la formation, vous devez contacter votre agence **France Travail**.

Vous pouvez également mobiliser votre compte personnel de formation (CPF) pour financer les formations diplômantes et certifiantes.

+ d'infos : www.moncompteformation.gouv.fr

Prise en charge possible en fonction de votre statut social (TNS, salariés et assimilés).

Informations pratiques

Durée de la formation

7h

100% à distance avec du tutorat

Public concerné

Tout public et particulièrement les salariés et dirigeants des TPE-PME, et demandeurs d'emploi

Pré-requis

Aucun

Modalités et délais d'accès

Candidature formation jusqu'à 24h avant le 1er jour de formation

Délai de réponse : pouvant aller jusqu'à 48 h

La formation se déroulant intégralement à distance, vous bénéficiez d'une plateforme accessible 24h/24 pour une durée de 30 jours.

Accessibilité

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.

Afin de mettre en place les adaptations nécessaires, [merci de nous contacter](#) avant toute inscription.

Établissement(s) disponibles à Paris et Île-de-France

CMA Formation e-learning

CMA Île-de-France

 30 06 (service et appel gratuits)